

Fabrique d'église protestante - EPUB de Ghlin - Budget 2022

Rapport officiel

Siège social:
Rue du Temple 8
7011 Ghlin (✉ adresse de correspondance)

Ville de Mons
EPUB
Province de Hainaut
BCE: 0211.503.055

Le président

Freddy Coquiart
Rue d'Erbsioeul
7050 Jurbise

0476 91 07 72
freddycoq@hotmail.com

Le secrétaire

Claude Godry
Rue du Temple 8
7011 Ghlin

065 33 72 05
cgodry@hotmail.com

La trésorière

Brigitte Légat
Rue Paul Verlaine 44
7000 Mons

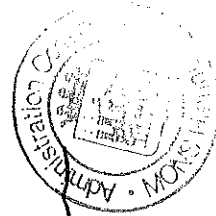
065 31 84 00
brigittelegat@skynet.be

Le présent budget incorpore:

- le résultat définitif du compte annuel 2020 arrêté par le conseil d'administration le 12/02/2021
- Pour le calcul du résultat présumé 2021: le budget initial 2021 arrêté par le conseil d'administration le 29/07/2020 et approuvé par la Commune le 28/10/2020

Suivi du budget:

- Décision du conseil d'administration:
- Reçu à la Commune: le 11/08/2021
- Décision de la Commune:



Préambule - Le calcul du résultat présumé de l'exercice 2021 (budget 2022)

Le calcul du résultat présumé de 2021 se base sur les 2 étapes suivantes:

- le résultat définitif du compte annuel 2020 arrêté par le conseil d'administration le 12/02/2021
- le budget initial 2021 arrêté par le conseil d'administration le 29/07/2020 et approuvé par la Commune le 28/10/2020

Actif		Passif
Boni du compte 2020		Déficit du compte 2020
Boni du budget 2021 (après modifications éventuelles)		Déficit du budget 2021 (après modifications éventuelles)
Crédit inscrit à l'art. D47 des dépenses du budget 2021	926,94	Crédit inscrit à l'article R18 des recettes du budget 2021
Total A	926,94	Total B
Différence (A-B) = (Boni - Mali)*		-3.909,08
Observations du trésorier et du conseil d'administration - révision		
Résultat présumé après révision (par le trésorier)		-3.909,08

* Si A est plus élevé que B, la différence est un boni présumé à inscrire à l'article R18 des recettes.

Si B est plus élevé que A, la différence est un mali présumé à inscrire à l'article D47 des dépenses.

Le résultat présumé de 2021 est de 3.909,08 euros en négatif; ce montant s'ajoute à l'art. D47 des dépenses du budget 2022.

Observations et explications

Néant

RECETTES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	17.947,45	24.153,08
CHAPITRE I. RECETTES ORDINAIRES	17.947,45	24.153,08
R01. Loyers de maisons		
R02. Fermages de biens en argent		
R03. Fermages de biens en nature, évaluation en argent		
R04. Rentes foncières en argent		
R05. Rentes en nature, évaluation en argent		
R06. Intérêts de fonds placés sur hypothèque		
R07. Intérêts de fonds placés en rentes sur l'Etat		
R08. Intérêts de fonds placés à la Caisse d'Epargne		
R09. Intérêts des fonds placés en d'autres valeurs		
R10. Coupes de bois		
R11. Produits du cimetière, vente d'herbes, etc.		
R12. Produits des chaises, bancs, tribunes		
R13. Produits des tronc, quêtes	1.000,00	1.000,00
R14. Droits de l'église dans les inhumations		
R15. Supplément de la commune pour les frais ord. du culte	15.791,39	22.903,08
R16. Autres recettes ordinaires		
R16A. ONSS (part employé)		
R16B. Divers (autres recettes ordinaires)	300,00	250,00
R16C. Divers (autres recettes ordinaires)	61,69	
R16D. Divers (autres recettes ordinaires)	794,37	
R16E. Divers (autres recettes ordinaires)		
CHAPITRE II. RECETTES EXTRAORDINAIRES		
R17. Boni du compte de l'exercice précédent		
R18. Boni présumé de l'exercice précédent		
R19. Emprunts		
R20. Vente de biens, coupes extraordinaires, etc.		
R21. Remboursements de capitaux		
R22. Donation, legs		
R23. Subsidés extraordinaires de la commune		
R24. Subsidés extraordinaires de la province		
R25. Subsidés extraordinaires de la R.W.		
R26. Autres recettes extraordinaires		
R26A. Divers (autres recettes extraordinaires)		
R26B. Divers (autres recettes extraordinaires)		
R26C. Divers (autres recettes extraordinaires)		
R26D. Divers (autres recettes extraordinaires)		
R26E. Divers (autres recettes extraordinaires)		

RÉCAPITULATION - RECETTES

Recettes ordinaires

24.153,08

Recettes extraordinaires

17.947,45

24.153,08

TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES

	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par le CACPE	Montants rectifiés par la Commune
DÉPENSES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION				
CHAPITRE I. Dépenses relatives à la célébration du culte arrêtées par l'Organe représentatif agréé				
Objets de consommation				
D01. Pain pour la communion				
D02. Vin pour la communion	47,53	50,00		
D03. Chauffage de l'église	1.569,98	1.600,00		
D04. Éclairage	1.371,01	1.300,00		
D05. Autres (objets de consommation)				
D05A. Eau	344,29	500,00		
D05B. Divers (objets de consommation)	101,87			
D05C. Divers (objets de consommation)				
Entretien du mobilier				
D06. Entretien des vases sacrés				
D07. Entretien des meubles et ustensiles de l'église et de la sacristie		50,00		
D08. Blanchissage et raccommodage du linge				
D09. Entretien de la garde-robe ecclésiastique		100,00		
D10. Nettoyement de l'église	100,00	120,00		
D11. Autres (entretien du mobilier)				
D11A. Divers (entretien du mobilier)	75,59	130,00		
D11B. Divers (entretien du mobilier)				
Autres frais nécessaires à la célébration du culte				
D12. Achat de vases sacrés				
D13. Achat de meubles et ustensiles				
D14. Achat de linge				
D15. Achat de livres religieux	132,80	100,00		
CHAPITRE II. Dépenses soumises à l'approbation de l'Organe représentatif agréé et arrêtées par le Conseil communal				
I. Dépenses ordinaires				
Gages et traitements				
D16. Traitement brut du concierge				
D17. Traitement brut du sacristain				
D18. Traitement brut des chœurs				
D19. Traitement brut de l'organiste				
D20. Traitement brut du souffleur				
D21. Traitement des sonneurs				
D22. Traitement brut du marguillier				
D23. Traitement brut d'autres employés				
Réparations d'entretien				
D24. Entretien et réparation de l'église	3.000,00	3.000,00		
CHAPITRE I. Dépenses relatives à la célébration du culte arrêtées par l'Organe représentatif agréé				
	22.783,47	24.153,08		
	3.743,07	3.950,00		
I. Dépenses ordinaires				
	9.821,75	16.294,00		
CHAPITRE II. Dépenses soumises à l'approbation de l'Organe représentatif agréé et arrêtées par le Conseil communal				
	19.040,40	20.203,08		
Total				
	31.824,17	44.357,08		

	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par le CACPE	Montants rectifiés par la Commune
D25. Entretien de la sacristie et de la salle de consistoire	1.356,00	3.000,00		
D26. Entretien du cimetière				
D27. Entretien du presbytère	55,65	3.000,00		
D28. Entretien d'autres propriétés bâties				
D29. Entretien de l'orgue				
D30. Entretien des cloches				
D31. Entretien de l'horloge				
D32. Entretien autres matériels	1.933,02	3.090,00		
Dépenses diverses				
D33. Supplément de traitement au pasteur				
D34. Supplément de traitement au pasteur adjoint				
D35. Indemnité au pasteur auxiliaire	150,00	150,00		
D36. Honoraires des prédicateurs	1.364,00	1.364,00		
D37. Visites pastorales	150,00	130,00		
D38. Remises allouées au trésorier				
D39. Intérêts des capitaux dus				
D40. Fournitures de bureau/photocopies	48,99	60,00		
D41. Frais de correspondance, ports de lettres, etc.	1.048,70	1.100,00		
D42. Contributions	139,07	160,00		
D43. Assurances	315,40	900,00		
D44. Fonds de réserve				
D45. Autres dépenses ordinaires				
D45A. SABAM		140,00		
D45B. Divers (autres dépenses ordinaires)	172,20			
D45C. Divers (autres dépenses ordinaires)		100,00		
D45D. Divers (autres dépenses ordinaires)				
D45E. Divers (autres dépenses ordinaires)	88,72	100,00		
D45F. Divers (autres dépenses ordinaires)				
D45G. Divers (autres dépenses ordinaires)				
D45H. Divers (autres dépenses ordinaires)				
D45I. Divers (autres dépenses ordinaires)				
D45J. Divers (autres dépenses ordinaires)				
D45K. Divers (autres dépenses ordinaires)				
D45L. Divers (autres dépenses ordinaires)				
D45M. Divers (autres dépenses ordinaires)				
D45N. Divers (autres dépenses ordinaires)				
II. Dépenses extraordinaires	9.218,65	3.909,08		
D46. Déficit du compte de l'exercice précédent	9.218,65			
D47. Déficit présumé de l'exercice précédent		3.909,08		

	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par le CACPE	Montants rectifiés par la Commune
D48. Placement de capitaux	D48.			
D49. Achat d'ornements, vases sacrés, linge, meubles et ustensiles, non compris au chapitre premier	D49.			
D50. Décoration et embellissement de l'église	D50.			
D51. Grosses réparations, construction de l'église	D51.			
D52. Grosses réparations du cimetière	D52.			
D53. Grosses réparations du presbytère	D53.			
D54. Grosses réparations d'autres propriétés bâties	D54.			
D55. Frais de procédure	D55.			
D56. Autres dépenses extraordinaires	D56.			
D56A. Divers (autres dépenses extraordinaires)	D56A.			
D56B. Divers (autres dépenses extraordinaires)	D56B.			
D56C. Divers (autres dépenses extraordinaires)	D56C.			
D56D. Divers (autres dépenses extraordinaires)	D56D.			
RECAPITULATION - DEPENSES				
Dépenses arrêtées par l'Organe représentatif agréé	3.743,07	3.950,00		
Dépenses soumises à l'approbation de l'Organe représentatif agréé et de la tutelle ordinaires	9.821,75	16.294,00		
Dépenses soumises à l'approbation de l'Organe représentatif agréé et de la tutelle extraordinaires	9.218,65	3.909,08		
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES	22.783,47	24.153,08		

	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par le CACPE	Montants rectifiés par la Commune
BALANCES				
TOTAL - RECETTES				
Recettes ordinaires totales (chapitre I)	17.947,45	24.153,08		
dont le supplément ordinaire (art. R15)	15.791,39	22.903,08		
Recettes extraordinaires totales (chapitre II)	0,00	0,00		
dont l'excédent présumé de l'exercice en cours (art. R18)	0,00	0,00		
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES	17.947,45	24.153,08		
TOTAL - DEPENSES				
Dépenses ordinaires (chapitre I)	3.743,07	3.950,00		
Dépenses ordinaires (chapitre II-I)	9.821,75	16.294,00		
Dépenses extraordinaires (chapitre II-II)	9.218,65	3.909,08		
dont le déficit présumé de l'exercice en cours (art. D47)	9.218,65	3.909,08		
TOTAL GÉNÉRAL DES DEPENSES	22.783,47	24.153,08		
RÉSULTAT (excédent / mail)	-4.836,02	0,00		

Document dressé et approuvé en séance du conseil d'administration, le

La trésorière



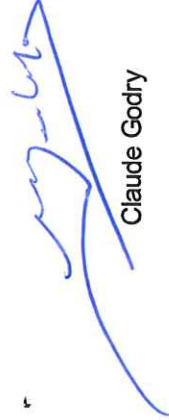
Brigitte Légat

Le président



Freddy Coquiart

Le secrétaire



Claude Godry

Les membres

